PROGRAMME LOGEMENTS AADL

Tous les projets seront réceptionnés en 2016

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) ambitionne de réceptionner en 2016, tous les projets lancés en 2013. C'est ce qu'a affirmé le directeur général de l'AADL, Mohamed-Tarek Belaribi, cité récemment par l'APS. «Les conditions climatiques vont nous aider à relever le défi lié à la réception des projets lancés en 2013», a-t-il indiqué avant de promettre «beaucoup de surprises en 2016».

Les travaux de réalisation des projets de logement AADL connaissent ainsi un rythme effréné en prévision de leur distribution aux bénéficiaires dans les plus brefs délais. Selon ce responsable, tous les moyens logistiques «ont été réunis pour ce faire».

Il cite à titre d'exemple des sites dans la wilaya d'Alger où les travaux avancent à un rythme remarquable notamment ceux d'Ouled Fayet, Djenane Sfari, Réghaïa, Sidi Abdallah et Bouinan. Il souligne que même les travaux de voirie et réseau divers (VRD) avaient été récemment entamés dans certains de ces sites.

Mohamed-Tarek Belaribi assure, par ailleurs, que près de quarante mille décisions de pré-affectation seront remises en 2016 aux souscripteurs au programme de location-vente «2001-2002».

«Ces décisions de pré-affectation seront remises, à partir du 8 février prochain aux souscripteurs au programme AADL 2001-2002, à raison de mille à mille cinq cents décisions par semaine», précise-t-il encore. Quant aux souscripteurs à l'AADL 2 (2013), l'opération du choix des sites sur Internet débutera le 11 mars prochain, et ce, avant la remise des ordres de versement de la deuxième tranche. Les décisions de pré-affectation seront ainsi remises à partir du 31 mai prochain aux bénéficiaires du premier quota de logements. L'on précise que ce quota est proposé pour le choix des sites sélectionnés sur la base de l'état d'avancement des travaux (plus de 70%).

Photo : DR

Les travaux de VRD ont été récemment entamés sur certains sites.

Le reste des souscripteurs de l'AADL 2013 dont le nombre s'élève à près de quatre cent vingt mille, auront droit à d'autres opérations de choix des sites qui seront organisées à leur profit au fur et à mesure que les travaux atteignent un taux de réalisation de 70%.

Les souscripteurs à l'AADL 2013 dans d'autres wilayas pourront recevoir directement leurs décisions de pré-affectation, les projets de logement prévus dans leurs wilayas étant en cours d'achèvement.

Synthèse Ry. N.

IL A ÉTÉ ACCRÉDITÉ JUSQU'À 2018 PAR ALGERAC

Le Centre national de toxicologie promu au niveau des organismes internationaux

Le centre national de toxicologie a été accrédité par l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) jusqu'à novembre 2018. Le centre est ainsi promu au niveau des organismes internationaux de toxicologie, indique-t-on. La directrice du centre Mme Berkahoum El-Amir, dans une déclaration à l'APS, a indiqué que le centre veille à la protection du citoyen, à travers les analyses effectuées sur certains produits de large consommation dont les médicaments et les produits alimentaires. Des produits, dit-elle, qui pourraient causer de graves intoxications aux citoyens pouvant aller jusqu'au décès.

L'établissement, poursuit-elle, est chargé de l'élaboration d'études sur les facteurs environnementaux pouvant provoquer de graves maladies à long terme, et ce, en coordination avec l'Office national des statistiques (ONS) et les ministères concernés.

«Après l'obtention de résultats exacts des analyses et des études, le centre les soumet aux autorités publiques pour prendre la décision de l'arrêt immédiat de l'utilisation du produit en question ou de l'interdiction de son importation, s'il s'agit d'un produit étranger», a-t-elle précisé.

Créé en 1998 à l'hôpital de Bab-El-Oued, le centre qui a été transféré vers un nouveau siège à Dely Brahim a déjà décelé des risques environnementaux et des produits alimentaires hautement toxiques notamment en 2010 lors de la consommation par des citoyens de champignons toxiques dans la région des Aurès ayant fait 18 victimes, a rappelé cette responsable.

Outre l'élaboration d'une étude annuelle sur les effets des engrais et des insecticides sur les fruits et légumes à travers toutes les régions du pays, le centre s'intéresse également à l'examen de certains produits toxiques nocifs à long terme pour l'environnement et la santé publique à l'instar des métaux, précise-t-on encore.

S. A./APS

LA MINISTRE DE LA POSTE ET DES TIC À NAÂMA :

«La 4G pour les zones éparses»

Mme Imane Houda Feraoun, ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, a effectué une visite d'inspection et de travail d'une journée (jeudi 14 janvier) dans la wilaya de Naâma.

Une visite qui a conduit la jeune ministre à Mécheria où elle a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une liaison en fibre optique reliant les localités de Touadjer-Mécheria-Biodh, et ce, en complément au tronçon d'une distance de 200 km raccordant le nord au sud (Naâma-Hadjeret-Lemguil).

Mme I. H. Feraoun a entamé sa première étape dans la commune de Mekmen-Ben-Amar, puis Aïn-Séfra, Naâma et enfin Mécheria, où elle a inspecté les structures relevant de son département, comme elle a eu à s'enquérir du mode de fonctionnement des agences commerciales et des bureaux de poste par une présentation des exposés des deux entreprises (Algérie-Poste et Algérie-Télécom) composant le secteur de la Poste et des TIC.

A travers ce périple et les virées entreprises dans les divers points inspectés, plusieurs préoccupations et insuffisances ont été soulevées au membre du gouvernement.

Dans une synthèse rendue publique, il a été relevé, pour Algérie-Poste : le manque de moyens matériels et humains ; le déficit en matière de couverture postale par rapport à la moyenne nationale ; le manque des effectifs (indisponibilité d'agents de sécurité et femmes de ménage) et problème de régularisation des agents DAIP et à contrat à expiration (CTA), à l'exemple de ces 6 bureaux de poste (R4) qui ne disposent que d'un seul agent chacun ; liaisons VSAT destinées pour secourir le réseau CCP des 3 BP (Naâma-Mécheria et Aïn-Séfra), installées et non opérationnelles ; vétusté du parc roulant et manque de moyens de transferts des fonds et distribution du courrier (10 véhicules dépassant les 10 ans de circulation ainsi que 4 véhicules blindés dont 2 sont en panne et 20 motocyclettes en panne) ; vétusté du matériel informatique ; manque des équipements financiers (distributeurs de billetterie) (9 GAB, 3 caisses automatiques et 2 bornes multimédias) et inexistence d'une équipe HTS de dépannage des GAB.

Il a été également relevé pour l'entreprise Algérie-Télécom : la saturation de support fibre optique (FO) reliant Oran-Naâma-Béchar ; le problème des réseaux sociaux (internet) notamment dans les zones éparses desservies en WLL et FHN petite capacité ; absence des points de contact, relevé des dérangements dans certaines communes importantes et réhabilitation du réseau urbain.

A l'issue de sa tournée, la ministre de la Poste et des TIC a déclaré que malgré les insuffisances et les préoccupations des responsables, la wilaya de Naâma est parmi les meilleures wilayas au niveau national, une région qui a connu un grand progrès en matière d'avancées à grands pas dans le développement des hautes technologies nouvelles. «Parmi les grands projets retenus pour la wilaya», dira-t-elle, «une ligne FO directe qui alimentera la wilaya ; la 4G pour les ruraux et les zones éparses en remplacement des WLL et FHN ; la programmation d'un quota pour la rénovation du parc roulant pour le transfert des fonds et le courrier».

Photo : Samir Sid

Imane Houda Feraoun, ministre de la Poste et des TIC.

Enfin, Mme Feraoun a exhorté les responsables de son département à mieux répondre aux attentes et aux orientations des citoyens et s'occuper davantage de leurs doléances ; comme elle a appelé les agents à veiller sur les acquis de l'indépendance de leur secteur

B. Henine

PROTECTION DE L'ENFANCE

Une loi est attendue au mois de juillet

Annoncée jeudi par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, une loi consacrée à la protection de l'enfance paraîtra en juillet prochain afin de sécuriser davantage l'environnement dans lequel il évolue.

Naouel Boukir - Alger (Le Soir) - En marge de sa visite de travail à la wilaya de M'sila, Mounia Meslem a déclaré que cette loi, prochainement en vigueur, activera à renforcer la protection de l'enfant contre tous types de violence ou d'exploitation. Et ce, que ce soit au sein du milieu familial ou, à un cercle plus étendu de la société.

Ce texte réglementaire attendu aura également pour objectif de dépasser les désagréments liés aux vides juridiques. Ce qui permettra la mise en place «d'un arsenal juridique» et garantira, de ce fait, la sanction de l'ensemble des infractions pouvant être commises contre les enfants, selon elle.

Rajoutant que c'est de ces lois que l'enfance «a besoin». Un projet dont dépend la concrétisation de la prise en charge de plus de 4 000 enfants à besoins spécifiques, entre autres, a-t-elle mentionné. Dans ce sens, la ministre a déclaré qu'une coopération avec le ministère de l'Education nationale se prépare et dont l'objectif est l'insertion des enfants à handicaps légers dans les classes «normales», au lieu de la fréquentation des établissements spécialisés de son département, de manière à limiter leur marginalisation et permettre leur intégration dans la société dès leur jeune âge.

Toujours dans la même thématique, Mounia. Meslem a précisé que ce sont notamment des experts occidentaux qui participent au développement d'un programme «spécifique» au profit des enfants autistes.

N. B.